

Modalités de paiement

- Si un chèque est retourné pour provisions insuffisantes, il devra être remplacé dans les plus brefs délais en argent comptant et les frais administratifs de 15,00\$ devront être acquittés par le parent ou le responsable de l'enfant directement au Centre Récréatif et Communautaire (C.R.C.) St-Donat.
- Il est impossible d'effectuer des modifications ou d'obtenir des remboursements après le 31 mai 2018. Vous pouvez, cependant, ajouter des semaines selon la disponibilité. Puis, la date du deuxième versement est également le 31 mai.

Entrée des enfants

- Pour tous les jeunes fréquentant le service de garde, l'entrée se fera par la porte principale du centre, soit la porte près du stationnement et non la porte du centre d'achat *Domaine*. Un moniteur du service de garde accueillera les enfants à la réception, à l'entrée. Toutefois, nous apprécierions que le parent entre avec l'enfant pour confirmer sa présence.
- Pour les jeunes ne fréquentant pas le service de garde, l'entrée se fera par la même porte.
- Afin d'éviter les bousculades, les disputes, les accidents et surtout pour la sécurité des enfants, les jeunes doivent se présenter à la porte **seulement 5 minutes avant le début des activités**. Un(e) moniteur(trice) viendra chercher les enfants à la porte. Il n'y aura aucune surveillance avant 9h30. **Les jeunes devront attendre collés au mur adjacent à la porte d'entrée.**

Départs

- Si l'enfant doit quitter le club de vacances avant la fin de la journée, il devra remettre un billet signé des parents à son moniteur(trice). Aucun enfant ne sera autorisé à quitter avant l'heure sans ce billet. Aucun enfant ne doit quitter le club de vacances durant le dîner.
- Advenant le cas où vous deviez venir chercher votre enfant avant 15h30, vous devrez vous informer du lieu où se trouve son groupe. Regardez l'horaire de votre enfant et informez le moniteur la veille afin qu'il puisse vous informer le mieux possible.
- Pour le service de garde, l'enfant ne peut quitter seul sans l'autorisation écrite des parents. Par soucis de sécurité, nous exigerons également les noms des personnes autorisées à venir chercher l'enfant au service de garde.
- Par mesure de sécurité, si une personne étrangère au personnel du club de vacances ou du service de garde doit venir chercher votre enfant, faites-nous le savoir. En cas de doute, le personnel du club de vacances se réserve le droit de demander une pièce d'identité à la personne qui viendra chercher l'enfant ou d'appeler le responsable de l'enfant. Prévenez les moniteurs du service de garde si une telle situation devait se produire.

- Pour les enfants qui ne fréquentent pas le service de garde, la sortie se fera par la porte principale. Vous devez **ABSOLUMENT** venir chercher vos enfants à 15h30. Pour les enfants du service de garde, la sortie se fera également par la porte principale du centre.

Tarif après 18 heures

- Les frais s'élèveront à 1\$ pour chaque minute de retard payable en argent à l'arrivée du parent au responsable sur place.

Horaire de la semaine

- À chaque lundi, votre enfant recevra l'horaire de la semaine selon son groupe d'âge. Veuillez y porter une attention particulière puisque lors des sorties spéciales, les heures du club de vacances peuvent varier.
- Ces planifications seront aussi disponibles sur le site internet du CRC St-Donat (www.crcstdonat.org) à partir du lundi après-midi.
- Le vendredi est une journée spéciale se basant sur le thème de la semaine.

Billets d'autobus

- Cette année encore, le club de vacances se chargera de fournir les billets d'autobus de la STM nécessaires aux déplacements des jeunes.

Chandail du club de vacances

- Le chandail du club de vacances est vendu au coût de 12,00\$, payable au moment de l'inscription. Ce chandail est obligatoire pour une raison de sécurité et il sera remis à l'enfant dès son arrivée au club de vacances. Il est **OBLIGATOIRE de porter le chandail lors des grandes sorties et, parfois, lorsque le moniteur l'exigera. (Les journées où l'enfant devra porter le chandail de camp seront inscrites sur l'horaire)**. Vous ne pourrez pas vous procurer de chandails supplémentaires durant l'été.

Articles obligatoires en tout temps dans le sac à dos de l'enfant

- L'enfant doit avoir en tout temps dans son sac à dos (identifié) : son maillot de bain, sa serviette de plage, sa crème solaire (FPS 15 minimum), une bouteille d'eau, un lunch complet et des collations, un chapeau ou une casquette et un cadenas pour les enfants de plus de 8 ans. Le moniteur se réserve le droit de changer les activités prévues à l'horaire : il est donc important que l'enfant ait son maillot de bain en tout temps.
- Prenez note que les contenants de vitre sont interdits. Il est recommandé de munir la boîte à lunch de votre enfant d'un "ice pack" puisque les boîtes à lunch ne seront pas réfrigérées. De plus, les lunches ne peuvent pas être réchauffés au four à micro-ondes puisque le dîner se déroule souvent à l'extérieur.
- Venez visiter nos bacs d'objets perdus à quelques reprises ...

Allergies

- Les parents doivent informer le club de vacances si l'enfant a une maladie spéciale ou une allergie quelconque.
- Les noix et le beurre d'arachides sont interdits vu le nombre croissant d'allergies. Les gommes et les graines de tournesol ne sont pas tolérées.

Tenue vestimentaire

- Les jeunes doivent en tout temps porter une tenue sportive propice aux jeux (short et t-shirt) et en rapport avec la température (imperméable à prévoir les jours de pluie et vêtements chauds). Les robes ne sont pas admises.
- **Les souliers de course sont obligatoires**, si possible à semelles blanches. Les sandales, même sportives, sont interdites afin d'éviter les blessures. Les « Crocs » sont aussi défendus.

Articles interdits

- Les téléphones cellulaires, les planches à roulettes, les trottinettes, les patins à roues alignées, les lecteurs MP3 et les jeux électroniques sont interdits. Par contre, on retrouve un support à vélo en face du camp. Votre enfant pourra donc venir au camp à vélo et laisser son casque dans le local des moniteurs. Cependant, nous ne serons pas responsables des vols et recommandons que les vélos soient barrés sur le support prévu à cet effet.

Objets perdus ou volés

- Le club de vacances n'est pas responsable des objets perdus ou volés. Par contre, il y aura une boîte d'objets perdus à votre disposition tout au long de l'été.

Piscine et pataugeoire

- Les enfants de moins de 8 ans ne pourront pas aller à la piscine municipale, car le ratio pour les jeunes de cet âge est de 1 adulte pour 3 enfants, ce qui est impossible pour nous. Ils fréquenteront donc la pataugeoire du parc St-Donat près du centre.
- Les enfants de 8 ans et plus fréquenteront la piscine Édouard-Montpetit.

Ratio

- Le ratio des groupes est de 1 moniteur pour 15 enfants pour les groupes 1 à 7 et pour le club ados. Le ratio est de 1 moniteur pour 9 enfants pour le club des petits. Ce ratio change lorsque les groupes se déplacent à l'extérieur du centre. Il est à noter que le club de vacances accueille des aides-moniteurs bénévoles qui soutiennent les interventions et le travail des moniteurs.

Aide-moniteur

- Encore cette année, nous avons un grand nombre d'aide-moniteurs bénévoles qui s'occuperont de vos enfants. L'aide-moniteur n'aura en aucun cas la responsabilité de votre enfant puisqu'il est âgé de 14-15 ans.

Liste de présence

- Tous les débuts de semaine, nous ferons l'appel des jeunes lors de notre grand rassemblement. Si votre enfant devait s'absenter en début de semaine, informez-vous auprès de la coordonnatrice ou des moniteurs afin de savoir dans quel groupe votre enfant sera.
- Le logiciel que nous utilisons classe les enfants selon leur date de naissance. Le 1^{er} groupe comprend les 15 enfants les plus jeunes et ainsi de suite. Il se pourrait que votre enfant change de groupe durant l'été puisque certains enfants n'arrivent qu'à la mi-été.

Programmation

- Une programmation hebdomadaire sera remise à votre enfant à toutes les semaines. Cette programmation sera affichée sur notre site internet au www.crcstdonat.org ou encore sur notre page Facebook (allez aimer notre page Facebook et Instagram).

Absence au club de vacances

- En cas d'absence de votre enfant, veuillez communiquer avec le centre au 514-253-7913 et laisser un message sur le répondeur.
- Si un enfant est absent et que le moniteur n'a pas été averti, les aides-animateurs téléphoneront aux parents, par mesure de précaution.

Reprise des locaux par la CSDM

- La direction de l'école St-Donat nous offre la possibilité d'utiliser certains locaux de l'école durant l'été. Toutefois, les rassemblements du matin et du soir auront toujours lieu dans le gymnase du C.R.C St-Donat.

Maladie

- Un enfant malade (fiévreux, contagieux, poux, etc.) ne pourra pas participer aux activités du club de vacances ni au service de garde. Un moniteur qui constate l'état maladif se réserve le droit d'aviser les parents afin qu'ils viennent chercher l'enfant. En cas de maladie contagieuse, un certificat médical attestant la non-contagion sera exigé au retour. Ce dernier doit être remis à la coordonnatrice, à défaut de quoi, le jeune ne sera pas admis.

Médicaments

- Les médicaments seront administrés seulement s'ils sont accompagnés d'une autorisation écrite datée et signée du parent que vous pourrez vous procurer au bureau de la coordonnatrice. De plus, le médicament devra être muni d'une prescription médicale originale et récente précisant :
 - Le nom de l'enfant
 - Le nom du médicament
 - Le dosage
 - L'heure et la durée d'administration

Sanctions

- Tous les enfants seront soumis aux mêmes règles. Les sanctions seront appliquées dans l'ordre, mais toutefois, selon l'indiscipline commise par le jeune, l'ordre peut être modifié.
 - 1.) Avertissement verbal du moniteur
 - 2.) Rencontre entre le jeune, le moniteur et la coordonnatrice
 - 3.) Téléphone ou rencontre avec les parents
 - 4.) Suspension à une grosse sortie (la journée n'est pas remboursable)
 - 5.) Suspension d'une semaine (la semaine n'est pas remboursable)
 - 6.) Expulsion du club de vacances (les semaines non écoulées sont remboursables)

Dans le cas d'une expulsion, l'enfant ne sera plus admis au club de vacances St-Donat.

Camp zéro déchet

Encore cette année, le club de vacances St-Donat est inscrit au Camp Zéro Déchet. Ce projet permet aux jeunes de comprendre certains principes environnementaux et par conséquent, de passer à l'action pour adopter des comportements écoresponsables. Nos objectifs : augmenter la quantité dans nos bacs verts et bruns et diminuer le nombre de sacs noirs. Durant les dîners au parc, nous inviterons vos enfants à classer leur déchet dans les différents bacs mis à leur disposition. De l'information leur sera transmise sur la façon de composter leur déchet. Nous sommes dans ce projet depuis 8 ans maintenant et nous espérons diminuer notre quantité de déchet. Ils ne pourront y arriver seul ...Ainsi, nous suscitons votre collaboration !

Voici quelques conseils :

- Pour emballer les sandwichs, légumes et fruits, yogourts, petits biscuits, craquelins ou compotes, utilisez des contenants réutilisables plutôt que des sacs jetables (Ziploc). Vous économiserez votre planète et votre portefeuille.
- Favorisez l'achat de grands formats à l'épicerie, plutôt que des portions individuelles (d'autant plus que les gros contenants coûtent moins cher).
- Sensibiliser votre jeune au recyclage à la maison.

Tremplin santé

Pour une quatrième fois cette année, le Club de vacances St-Donat est fier de participer au programme Tremplin santé. Celui-ci a pour objectif de contribuer à l'adoption par les jeunes de comportements alimentaires sains et d'un mode de vie physiquement actif pour qu'ils grandissent en santé. Ainsi, dans un contexte amusant et stimulant, vos jeunes seront sensibilisés à l'importance des saines habitudes de vie. L'activité physique sera aussi mise de l'avant dans les activités quotidiennes du camp. Tel que mentionné précédemment, votre collaboration nous ait primordiale dans ce type de démarche. Dans cet ordre d'idée, nous vous invitons à vous aussi encourager les saines habitudes de vie à domicile et à adopter des comportements familiaux allant dans le sens de celles-ci.

POUR TOUTES INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES, VOUS POUVEZ COMMUNIQUER AU NUMERO DE TELEPHONE SUIVANT: (514) 253-7913 AVEC KIT-KAT, COORDONNATRICE DU CLUB DE VACANCES ST-DONAT. MERCI ET AU PLAISIR DE VOUS VOIR CET ETE ! ☺